



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 45/12  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 25    Votants : 29    Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 03 JUL. 2012

Affiché le : 03 JUL. 2012

L'An deux mille douze, le vingt six juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAION : 19 juin 2012

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, CANEZIN, LIAN, BEUILLE, GONZALEZ, SALAÛN, DURAND, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, ZAMBONI, LASSALLE, CASTAING, BENHADJ, RIGAUD, FERTE, MOUNIC, LOUGE, GESTA.

**PROCURATIONS**

Mme AUDIGUIER	à	M. SANCHEZ
Mme FETIT	à	M. SALAÛN
M. MARQUIER	à	Mme MAUREL
Mme LLOUBERES	à	M. RIGAUD

**Secrétaire** : Monsieur Michel BEUILLE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité

**OBJET : FINANCES - Mise en souterrain des réseaux chemin de Peyrelong - Demande de subvention au Conseil Général**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite aux travaux de mise en souterrain des réseaux au Chemin de Peyrelong et conformément à la délibération du 12 avril 2012, la Commune devait prendre en charge les travaux de câblage pour la partie télécommunication.

Le montant de ces travaux s'élève à 3 159.08 €HT.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour aider la Commune dans ces investissements.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- De demander une subvention au Conseil Général pour aider la commune dans ces investissements.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 26 juin 2012

Le Maire,

Lysiane MAUREL

